

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 20 janvier 2005

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire JOUFFROY Catherine, SCHMIDT Francesca, BLANC Freddy, Maires Adjoints COMOY René, Nicolas GINDRE, Maurice GAUTHIER- CLERC, Monique COURVOISIER, Joëlle GAGLIARDINI à partir de 20h30
Absents excusés	HENRIOT Françoise qui donne procuration à JOUFFROY Catherine, GROSSIORD Suzanne
Absents	GROSTABUSSIAT Georgette
Secrétaire de séance	JOUFFROY Catherine

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 01/12/2004 qui est approuvé à l'unanimité.

### **I. ACCUEIL CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Après avoir souhaité la bienvenue au Conseil Municipal des Jeunes et remercier les animateurs (Patrick Gini et Maurice Gauthier-Clerc), il est procédé à un tour de table de présentation de l'ensemble des membres des deux conseils.

Les deux commissions du Conseil Municipal des Jeunes présentent ensuite leurs projets pour l'année 2004-2005 :

- Le premier groupe de travail expose son projet d'organisation de manifestations (soirée jeunes et visite d'un parc de loisirs).
- La seconde commission présente son projet de Skate Park. Les attentes sont décrites avec précisions notamment en ce qui concerne le site proposé pour réaliser une plate-forme avec aménagement et acquisition d'équipement sportif et socio-éducatif.  
Ce projet est susceptible d'avoir un impact non négligeable dans la définition du budget.

M. Maurice Gauthier-Clerc demande par ailleurs aux jeunes conseillers réélus en 2005 de faire part de leurs sentiments sur cette expérience. Chacun exprime sa satisfaction et l'enrichissement rencontré au travers de la participation à un Conseil Municipal des Jeunes.

## **II. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Après avoir pris connaissance d'une liste de travaux à prendre en considération et après les avoir classés par ordre de priorité, le débat d'orientation budgétaire définit les objectifs, le descriptif et la répartition des tâches à réaliser avant l'arbitrage au moment du vote du budget 2005.

Les divers points suivants sont abordés :

### **Priorités incontournables :**

Définition	Devis	Subvention	2005	Objectif	A faire	Pour action
1- Maison de l'enfance	Fait	Oui	Oui	➤ Réalisation	➤ Inscription au budget	C. Jouffroy & Comité Consultatif
2- Maison Jeantet	En cours	Oui		➤ Finir les travaux (Dalles) ➤ Installation cyber-café	➤ Finir d'établir un devis ➤ Travaux de dalles et achat fournitures	R. Perrin & Comité Consultatif
3- Fleurissement du village		Non		➤ Créer une zone au tournant de la chaux en insistant sur le vivace	➤ Proposer un projet ➤ Prendre contact avec un pro ➤ Définir un budget	C. Jouffroy S. Grossiord G. Grostabussiat M. Courvoissier
4- Décoration fin d'année		Non		➤ Améliorer la qualité de l'illumination de Noël	➤ Inventaire du matériel ➤ Définir une orientation pour la déco ➤ Définir un budget	F. Schmidt F. Blanc

### **Priorités soumises à arbitrage au moment de l'élaboration du budget :**

Définition	Devis	Subvention	2005	Objectif	A faire	Pour action
5- Projet Conseil Municipal des Jeunes		A solliciter		➤ Réalisation, aménagement et acquisition d'équipements sportifs et socio-éducatifs	➤ Proposer un projet ➤ Définir un budget ➤ Recherche de subventions	Conseil Municipal des jeunes
6- Mur salle de Musique		A solliciter		➤ Etudier la solution la mieux adaptée et la moins onéreuse	➤ Etablir des devis ➤ Recherche de subventions	F. Blanc R. Comoy
7- Pont du Chapy		A solliciter		➤ Définir un programme de réfection	➤ Etablir des devis ➤ Recherche de subventions	F. Blanc R. Comoy
8- Panneau de signalisation		Non		➤ Signalisation sur pont du chapy et chemin du raffourg	➤ Demander des devis	
9- Goudronnage		A solliciter		➤ Programmation des travaux de goudronnage	➤ Contacter DDE pour évaluation et demande subvention	F. Blanc

Définition	Devis	Subvention	2005	Objectif	A faire	Pour action
10- Cimetière				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Caveau d'attente</li> <li>➤ Cav urne</li> <li>➤ Ossuaire etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Demande de devis</li> </ul>	M. Gauthier S. Grossiord
11- Travaux église				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux de peinture notamment bardage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Demande de devis</li> </ul>	F. Blanc
12- Cloche église	1511 Euros	Non		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Changer un battant</li> </ul>		
13- Bibliothèque		?		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudier le projet de transfert de la bibliothèque au presbytère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Voir les possibilités de subventions</li> <li>➤ Trouver une solution alternative en tranche de travaux</li> </ul>	M. Gauthier F. Schmidt
14- Travaux gendarmerie		Non		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bardage - ventilation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Actualisation des devis</li> <li>➤ Relance des entreprises</li> </ul>	F. Blanc
15- Travaux école		Non		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programmer les travaux d'entretien courant de l'Ecole</li> </ul>		
17- Chauffage gendarmerie		Hausse loyer		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Envisager le changement du chauffage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etablir un projet et un plan de financement</li> </ul>	M. Gauthier R. Comoy
18 - Autres achats de matériels				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Doter la commune du matériel nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Questionner les employés par rapport à leurs besoins</li> <li>➤ Chiffrer le montant des achats</li> </ul>	C. Jouffroy

**Point n'impactant pas forcément le budget :**

Définition	Devis	Subvention	2005	Objectif	A faire	Pour action
19- Plan local d'urbanisme		A solliciter (Etat)		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Doter la commune de nouvelles possibilités de construction notamment en assainissement autonome</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Demande infos DDE</li> <li>➤ Réaliser une réunion publique</li> </ul>	R. Perrin
20- Salle de musique				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer l'offre de salle en l'absence de salle polyvalente</li> </ul>		
21- Etat des murs				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire un audit de l'état de certains murs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Voir DDE</li> </ul>	R. Perrin

### **III. DOSSIER BOULANGERIE**

M. le Maire rappelle la réunion de travail du Conseil Municipal du 21 décembre 2004 concernant les problèmes de locaux de la boulangerie. Une construction est envisagée à côté du garage communal sur un terrain appartenant à l'entreprise Dalloz. Les premiers contacts ont été pris avec les propriétaires. Néanmoins, la commune de Septmoncel souhaite que ce projet soit porté par la Communauté de Communes des Hautes Combes. M. Nicolas GINDRE, président de la Communauté de Communes précise que le dossier sera défendu lors de la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le 27 janvier.

M le Maire propose de mettre en place un comité consultatif pour suivre ce projet avec pour membres M. Nicolas GINDRE, M. Freddy BLANC, M. René COMOY .

M. Gaunet présent à la séance du Conseil Municipal rappelle les soucis de mise en conformité dus à l'exiguïté des locaux ainsi que de son souhait de rester à Septmoncel.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve pleinement ce projet et sollicite la Communauté de Communes pour prendre en charge le dossier.

### **IV. CONVENTION D'ADHESION SATAA ANNEE 2005 A 2008**

M. le Maire fait part du courrier du Conseil Général concernant la convention d'adhésion au SATAA(service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) pour les années 2005 à 2008 ; la convention actuelle arrivant à échéance au 31.12.04.

M. Nicolas GINDRE président du SIA du Chapy demande de surseoir sur ce point dans l'attente d'informations complémentaires.

### **V. LOGICIEL DE GESTION DU CADASTRE COMMUNAL**

M. le Maire rappelle l'intérêt d'acquérir un logiciel de gestion du cadastre communal.

Après étude du devis de l'agence de développement informatique, le Conseil Municipal est favorable à l'achat du logiciel pour un coût de 427€ HT après un droit d'entrée de 70€ incluant l'intégration des plans numérisés. Cet achat sera inscrit au budget primitif 2005.

### **VI. DEMANDE DE PARTICIPATION A UNE CLASSE DE DECOUVERTE A BELLECIN**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Bouton directeur d'école, sollicitant une participation financière de la commune pour une classe de découverte à Bellecin qui se déroulera en mai prochain. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à une participation de 22€50 par enfant soit 472€50. Cette somme sera inscrite lors de l'élaboration du budget primitif 2005.

### **VII. COURRIERS DIVERS**

#### **COURRIER DE M. ET Mme BROUET**

M. le Maire fait part du courrier de M. et Mme Brouet en date du 11 décembre et rappelle l'origine des faits. Le Conseil Municipal prend connaissance du problème. Après avoir reconnu la négligence en la matière, M. le Maire conclut en indiquant qu'il sera demandé à l'employé communal de

reboucher le drainage et rétablir le mur de séparation entre la propriété de M. et Mme Brouet et celle de la commune.

#### COURRIER DE DALLOZ INDUSTRIE LAPIDAIRE

M. le Maire fait part de la demande du groupe DIL concernant un projet radio pour raccordement des 3 sites industriels et rappelle la nécessité de l'installation pour l'entreprise.

Mme Sylvie Michaud, impliquée dans le projet de part son travail et assistant à la séance du Conseil Municipal et solliciter pour relater le contenu du dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à l'implantation à titre gratuit d'un poteau permettant l'installation d'un relais radio sur l'emprise communale en bordure du chemin rural et de la parcelle AT106. Néanmoins, il précise que ce poteau devra être enlevé ou cédé à titre gratuit à la commune dans le cas où le groupe DIL n'aurait plus l'usage de l'installation.

#### COURRIER SECOURS POPULAIRE

M. le Maire fait part du courrier du Secours Populaire sollicitant auprès de la commune une subvention exceptionnelle pour venir en aide aux populations d'Asie du sud est.

Le Conseil Municipal décide de renoncer à une subvention et souhaite s'engager dans le parrainage d'un enfant à scolariser. M. Freddy Blanc se charge de trouver les informations pour les communiquer au Conseil Municipal.

#### COURRIER FAMILLE GRECARD

M. le Maire donne lecture du courrier de la famille Grenard souhaitant bénéficier de la gratuité de l'ex concession trentenaire Mermet. Il est demandé que soit défini qu'une seule concession perpétuelle pour la famille Grenard.

Considérant le caractère particulier de cette concession double dont une partie est perpétuelle et l'autre trentenaire ; prenant acte de l'édification du monument avant 2001 sur l'ensemble des deux concessions, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité considère la demande irrecevable en l'état et décide de proposer :

- soit une mutation à titre exceptionnel de la concession trentenaire n°15B en concession perpétuelle pour un montant de 500€.
- soit le maintien du statut de concession trentenaire moyennant le tarif en vigueur à savoir 150€.

A la demande du Conseil Municipal cette proposition sera soumise au Conseil Municipal des Molunes.

#### COURRIER DE M. et Mme THIBOULT

M. le Maire fait part du courrier de M. et Mme Thiboult renonçant à leur projet de construction qu'ils avaient envisagé au lotissement Les Curtillots.

#### ONF VENTE DE BOIS

M. le Maire fait part du courrier de l'ONF informant que l'article n°6119 forêt communale est resté invendu lors de la vente de bois du 02 décembre à Courlaoux.

Le lot sera remis en vente ultérieurement.

#### ADEV URBANISME

La SARL Aménagement d'Espaces De Vie propose l'achat de terrains communaux entrant dans le cadre d'une urbanisation possible pour se charger de toutes les opérations liées à l'aboutissement d'un projet.

Malheureusement, à ce jour la commune ne possède pas de terrains à viabiliser.

## COURRIER DE L'ARH ET DE M. CHARROPIN

M. le Maire fait part du courrier de M. Patrice Blémont, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation de Franche-Comté souhaitant apporter un éclaircissement et une explication concernant l'avenir des hôpitaux de Champagnole et St Claude suite à un article de la presse locale. Il est fait état de la nécessité de maintenir pour des raisons géographiques le centre hospitalier de St Claude.

Par ailleurs, il est également fait lecture d'un courrier de M.Charropin souhaitant mettre en garde les élus sur les décisions prises par l'ARH et l'avenir des centres hospitaliers.

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

### DEVIS TRANS/FORMATION

M. le Maire fait part d'un devis émanant d'une entreprise « TRANS/FORMATION » proposant des formations et habilitations destinées au personnel communal.

Le Conseil Municipal souhaite que le Centre de Gestion soit interpellé sur le sujet.

Séance levée à 0H15

Le Maire,

Raphaël PERRIN

Affiché le 24/01/2005